

## MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DU GERS

Le volet départemental du **Plan Académique de Formation** pour l'année 2011-2012 a été élaboré collectivement en prenant en compte les priorités nationales, académiques ainsi que les besoins recensés dans le Gers.

Il s'articule autour de trois priorités :

- la maîtrise des savoirs fondamentaux,
- la personnalisation des parcours des élèves
- la promotion de l'excellence et la lutte contre les inégalités.

Il se définit autour des axes directeurs suivants :

1. Accompagner la mise en oeuvre des priorités nationales dans le but d'améliorer les acquis et les résultats des élèves :

- La maîtrise du socle commun, objectif premier de la scolarité obligatoire,
- La continuité école-collège – vers l'Ecole du socle commun,
- L'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves relevant du handicap,
- L'évaluation en maternelle (Enjeux et outils),
- La maîtrise de la langue française et des mathématiques,
- L'enseignement des sciences et des technologies,
- L'enseignement des langues vivantes et l'accompagnement du plan de rénovation,
- Le développement de l'éducation artistique et culturelle.

2. Maintenir ou parfaire les compétences de tous les enseignants du premier degré.

- L'accompagnement de l'entrée dans le métier,
- Le développement des ressources et de la diffusion des usages du numérique,

3. Consolider et développer les compétences du vivier des formateurs.

Mis en oeuvre avec la collaboration du centre gersois IUFM Midi-Pyrénées, Ecole interne de l'Université Toulouse II Le Mirail, ce plan doit répondre à deux objectifs :

- Aider les enseignants à renouveler leurs connaissances,
- Accompagner les changements de l'Ecole.

Je souhaite qu'il permette à chacun de vous de nourrir sa réflexion pédagogique, d'enrichir ses pratiques afin de gagner en efficacité pour la réussite de tous les élèves.

**René-Pierre HALTER**

Inspecteur d'académie du Gers

Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale